



La subordonnée complétive : Approche morphosyntaxique et implications didactiques.

The Complement Clause: A Morphosyntactic Approach and Didactic Implications.

ZINAOUI SAFA

Mots clés : Subordonnée complétive, Approche morphosyntaxique, Didactique, Grammaire, Public-apprenant.

Résumé :

A partir d'un constat d'échec de l'enseignement de la **grammaire**, nous avons estimé légitime de procéder à une mise au point sur la **subordonnée complétive** et sur ses différentes formes. En raison de sa nature, elle pose problème quant à la compréhension de son mécanisme et de son fonctionnement. Jusqu'à présent la phrase complexe continue de susciter un débat toujours ouvert, mobilisant la réflexion des chercheurs dans le champ des propositions. Faire comprendre aux élèves le système d'enchâssement d'une subordonnée dans une principale est une tentative délicate ; étant donné qu'elle exige la compréhension d'un ensemble de procédés linguistiques : Nature, fonction, conjugaison, entre autres. Néanmoins, nous avons pensé que notre approche **morphosyntaxique** et **didactique** de la subordonnée complétive permettra au **public-apprenant** d'améliorer la construction de phrase, pour deux raisons. La première consiste à distinguer la subordonnée complétive et la subordonnée relative tout en maîtrisant l'utilité et les conditions d'usages de chacune d'eux ; Quant à la deuxième raison, cette démarche permet de connaître parfaitement les règles de concordances des temps.

Abstract :

Based on the observation of the failure in grammar teaching, we found it legitimate to focus on the complement clause and its various forms. Due to its nature, the complement clause poses problems regarding the understanding of its mechanism and functioning. To this day, the complex sentence continues to spark an ongoing debate, fueling extensive research in the field of syntax. Helping students understand the embedding system of a subordinate clause within a main clause is a delicate endeavor. Nevertheless, we believed that our morphosyntactic and didactic approach to the complement clause would enable learners to improve sentence construction, while distinguishing it from the relative clause, particularly in terms of tense agreement.

Introduction générale

Cet article a pour but de dégager les enjeux didactiques et grammaticales de la complétive. Il s'agit d'étudier celle-ci dans le cadre de la phrase complexe et de proposer une méthode pour l'enseigner aux élèves. Nous tenons à préciser dès le départ que notre approche se fondera sur la morphosyntaxe et les implications didactiques. A notre avis, enseigner la grammaire n'est autre chose que de faire connaître l'art d'écrire, éclairer les procédés de style en mettant en exergue les différentes formes que peut revêtir une phrase et permettre donc à l'apprenant une maîtrise satisfaisante de la langue en vue d'une communication efficace, à l'écrit comme à l'oral. Ainsi, la problématique que nous entendons explorer est la suivante : dans quelle mesure une approche morphosyntaxique de la subordonnée complétive peut-elle constituer un levier didactique pertinent pour en favoriser l'appropriation par les apprenants ?

Afin de bien mener notre réflexion, notre travail se présentera sous forme d'une complémentarité méthodologique entre la didactique et la morphosyntaxe, à savoir : définir la subordonnée conjonctive, présenter ses caractéristiques, ses

supports et les différentes formes qu'elle peut revêtir, sans oublier d'éclaircir la distinction entre le subordonnant et le pronom relatif.

Du point de vue de la didactique, la réalisation d'un cours consiste à se situer du côté de celui qui apprend, à le motiver et à déconstruire l'objet en vue de le faciliter. Cette structuration est résumée dans la fiche pédagogique ci-dessous :

<u>Objectif global</u>	- l'identification de la subordonnée complétive.
<u>Objectifs spécifiques</u>	-Faire la distinction entre « que » pronom relatif et « que » subordonnant. -Maîtriser les caractéristiques de la complétive. -Savoir les transformations que peut subir la complétive. -Appliquer la concordance des temps.
<u>Capacité¹ :</u>	-Etre capable de rédiger des phrases bien structurées dans l'activité de production écrite.

1. Subordination

Avant d'entamer notre cours sur la subordonnée complétive, nous estimons nécessaire d'expliquer tout d'abord le processus de subordination et ce, pour deux raisons. D'une part, nous voudrions attirer l'attention de nos élèves sur l'origine de cette notion. D'autre part, notre objectif est de leur rendre accessible ce procédé syntaxique. Nous essayons de les amener à repérer la subordination dans le cadre de la phrase complexe, cette dernière se définissant comme étant une liaison très forte par opposition à la coordination où les deux propositions restent indépendantes. En fait, c'est une relation d'enchâssement et d'inclusion d'une phrase dans une autre dite principale ou matrice. Nos apprenants doivent donc savoir qu'à la différence du coordonnant, simple mot sans fonction, le subordonnant peut avoir une fonction dans la subordonnée et entraîner une modification du mode verbal de celle-ci. Le rapport de subordination peut être

¹ Ensemble d'objectifs spécifiques visant à développer une capacité chez l'apprenant. C'est une ressource mobilisant le savoir, le savoir-faire et le savoir-être.

marqué par une conjonction de subordination ou ne pas l'être, notamment le cas de la subordonnée réduite à l'infinitif. Pour illustrer cela, nous leur proposons les deux phrases telles que :

J'espère réussir. → Réduction à la l'infinitif.

J'espère que je réussirai. → La subordination.

A travers ces deux exemples, l'apprenant peut observer que (2) est marquée par le subordonnant « que » ; ce qui n'est pas le cas dans (1), qui représente une subordonnée réduite à l'infinitif. Donc, à ce stade de notre démarche morphosyntaxique, nous pouvons dire que nos élèves sont capables de reconnaître la phrase complexe, et particulièrement la subordination.

2. La subordonnée complétive

Elle est introduite par la conjonction de subordination « que ». Par ailleurs, la complétive sert à compléter le verbe de la proposition principale et peut occuper plusieurs fonctions au sein de la phrase : Sujet, COD, COI, Complément de nom, Complément d'adjectif et Attribut de sujet. Elle regroupe les propositions introduites par que, les interrogatives indirectes et les propositions infinitives. A ce niveau, nous jugeons nécessaire de présenter au public-apprenant une définition générale de la subordonnée complétive. Mais, d'abord il faut leur faire remarquer la différence qui existe entre le subordonnant «que» et le pronom relatif. En fait, au sein de la complétive, le morphème d'enchâssement n'est pas anaphorique, c'est-à-dire qu'il ne reprend rien dans la phrase, et n'a aucune fonction. D'ailleurs, c'est ce qui le différencie du pronom relatif. Son but est la connexion entre la proposition principale et la subordonnée. Cette dernière est le résultat de l'enchâssement de deux phrases.

2.1. Les caractéristiques de la complétive

Commutation avec un (SN) : la complétive peut être remplacé par un syntagme nominal à condition de supprimer le subordonnant et d'effectuer les

transformations nécessaires afin d'obtenir enfin de compte une phrase grammaticalement correcte.

J'attends **l'arrivée** de mon frère. → J'attends **que mon frère arrive**.

Pronominalisation : la complétive peut être remplacée par un pronom.

Le plan prévoit **qu'un barrage sera construit**. → Le plan **le** prévoit.

2.2. Subordonnée complétive introduite par « que »

Le marqueur « que » est une conjonction qui permet d'enchâsser une phrase constituante dans une phrase matrice. Ce morphème n'a qu'un seul et unique rôle, celui de la connexion entre la principale et la subordonnée.

Que Marie vienne me semble inquiétant.

↓
Sujet du verbe "sembler"

Par ailleurs, il convient de signaler que certains subordonnants complexes tels que « à ce que » ou « de ce que », formés à partir d'une préposition suivie de « ce que », introduisent généralement un complément d'objet indirect (COI) du verbe principal. Ce dernier est alors un verbe transitif indirect. En outre, nous rappelons aux élèves que le pronom démonstratif "ce " perd sa valeur propre : autrement dit, sa valeur démonstrative est pratiquement nulle.

Il tient à ce qu'elle invite ses amies.

P1 : Il tient à quelque chose.

P2 : Elle invite ses amies.

2.3. Réduction de la complétive à l'infinitif

Maintenant que nous avons éclairci les notions de base, à propos de la subordonnée complétive conjonctive au public-apprenant, il convient désormais d'étudier le cas de la subordonnée complétive réduite à l'infinitif uniquement possible lorsque le verbe principal accepte une complétive². Il faut signaler aux élèves, tout de même, que cette structure peut être obligatoire comme elle peut être facultative.

Je veux que **les enfants** viennent.

² En effet, un verbe tel que « connaître » n'admet ni la présence d'une complétive ni la réduction de celle-ci à l'infinitif.

SN1

SN2

P1 : Je veux ceci.

P2 : Les enfants viennent

***Je** veux que **je** vienne.

P1 : Je veux ceci

P2 : Je vienne

Une fois ces phrases observées, l'élève peut constater que dans la première phrase les deux sujets « **je** » et « **les enfants** » ne sont pas identiques (non coréférents³). Donc, la réduction à l'infinitif est bloquée, puisqu'elle affecte la grammaticalité de la phrase : * je veux les enfants venir. L'apprenant doit savoir aussi que le subjonctif exprime le doute, la négation ou encore la réussite... Cette valeur est véhiculée par le verbe support qui peut être : Un verbe de sentiment, Un verbe de volonté, un verbe d'opinion à la forme négative, Un verbe ou une locution exprimant le doute, Quand la complétive se place en tête de la phrase. Par contre dans la deuxième phrase, l'élève constate que les deux syntagmes nominaux sont identiques, **je** de P1= **je** de P2, (coréférents). De ce fait, il comprend qu'il est face à une transformation **obligatoire** à la forme infinitive, d'où la nécessité de la construire comme suit:

Je veux **venir**.

Nous estimons, ensuite que les élèves doivent savoir comment s'opère cette transformation à l'infinitif. Cette dernière est traduite par l'effacement du syntagme nominal « **je** » de P2 (identique au syntagme nominal de P1), par l'effacement également du marqueur d'enchâssement « **que** ». Et par la transformation du verbe de la P2 à la forme infinitive. Dans une approche d'ensemble, la condition est la suivante :

S.N1 de P1 = SN2 de P2

³ En linguistique, relatif à une coréférence, à un référent commun. (Consulté sur le site www.la-conjugaison.nouvelobs.com).

Après avoir expliqué aux élèves le cas de la transformation infinitive obligatoire, nous allons leur montrer dans quelle mesure celle-ci peut être *facultative* :

Tu crois que tu partiras demain. ➔ Tu crois partir demain.

A travers cette phrase, l'élève est amené à observer que les deux réalisations sont possibles. Autrement dit, il n'est pas dans l'obligation de réduire la subordonnée complétive à l'infinitif. En résumé, la transformation infinitive est facultatif avec des verbes comme ; croire, penser... et obligatoire avec d'autres verbes comme : vouloir, désirer... Si le sujet de la principale et celui de la subordonnée sont identiques.

Il faut qu'il sache aussi que certains verbes de perception permettent la transformation à l'infinitif même lorsque les syntagmes nominaux ne sont pas coréférents. À ce titre, l'exemple suivant illustre bien ce cas particulier. :

a- Je vois **que les voyageurs descendent du train.**

b- Je vois les voyageurs **descendre** du train.

↓
Réduction à l'infinitif.

En substance retenue, nos élèves doivent assimiler les différentes réalisations structurelles de la complétive : elle apparaît introduite par « que », « à ce que/ de ce que », comme elle peut être réduite à l'infinitif, ou encore présentée sous forme d'une interrogative indirecte.

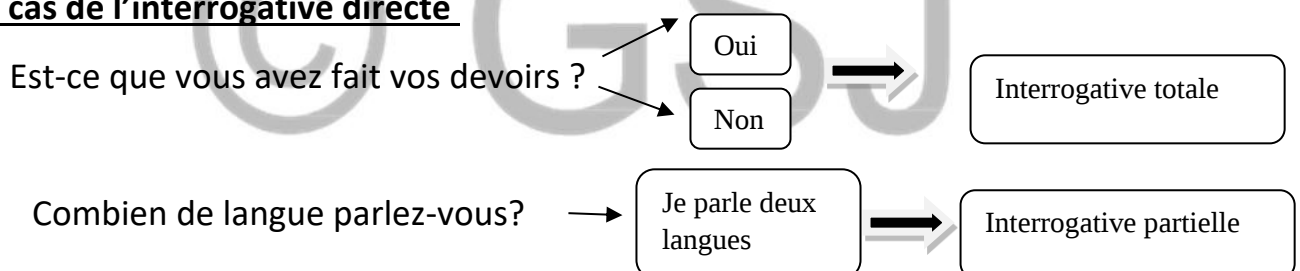
3. L'interrogative indirecte :

Après avoir défini et présenté la subordonnée complétive conjonctive, nous tenons à attirer l'attention de nos élèves sur les différentes formes qu'elle peut prendre. En effet, elle n'est pas toujours introduite par la conjonction de subordination « que », puisqu'elle peut être réduite à l'infinitif comme nous l'avons déjà mentionné, ou encore apparaître sous forme d'une interrogative indirecte. Cette dernière, fréquente en français, nous oblige à la traiter avec nos élèves.

Il est essentiel que les élèves sachent que la subordonnée interrogative indirecte est généralement introduite par un outil interrogatif qui peut être un pronom⁴ ("qui", "lequel", "quel", "de quoi" ...), un déterminant⁵ ("quel(s)", "quelle(s)" ...) ou un adverbe interrogatif⁶ ("quand", "ou", "comment" ...).

- i. Nous faisons remarquer à nos élèves que, dans la subordonnée interrogative indirecte, la question n'est pas posée directement, mais qu'elle est transmise au moyen d'un verbe qui implique une question comme chercher, se demander... ou d'un verbe qui introduit quelque chose comme ignorer, savoir, dire... La proposition devient alors une subordonnée interrogative indirecte introduite par un mot interrogatif mais elle n'est pas suivie graphiquement d'un point d'interrogation, et oralement il n'y a plus d'intonation spécifique. Ainsi, il faut leur faire comprendre que sa fonction principale est le plus souvent complément d'objet puisqu'elle complète le verbe.

Le cas de l'interrogative directe



A travers ces deux exemples, l'élève se trouve en mesure de faire la distinction entre l'interrogation totale et partielle, tout en se basant sur la réponse.

ii. Le cas de l'interrogative indirecte

⁴ « Le pronom remplace le plus souvent un nom ou un groupe nominal, mais il peut aussi se substituer à un adjectif ou à une proposition toute entière » (LAURENT, N. (2013), p142).

⁵ « Déterminant est un terme nouveau (on dit parfois déterminatif). Il est utilisé actuellement dans toutes les grammaires et ne remplace aucun terme ancien. Il réunit un ensemble de mots qui font partie du groupe nominal et ont, dans ce groupe, le même comportement. Les déterminants se placent devant le nom noyau avec lequel ils s'accordent. Grace à leur marque d'accord, ils donnent des indicateurs à l'oral sur le nombre, parfois également sur le genre du nom. » (LAURENT, N. (2013), p59).

⁶ « Les adverbes utilisés pour l'interrogation sont, dans certains cas, classés à part, mais on peut les considérer comme des adverbes de quantité, de lieu, de temps, de manière... utilisés dans des phrases de types interrogatifs. » (LAURENT, N. (2013), p189).

Il découle de ce qui précède que, dans une phrase complexe, l'interrogation indirecte se construit à partir de l'interrogation directe. Autrement dit, les phrases interrogatives totales ou partielles existent aussi dans la subordonnée interrogative indirecte. Cependant la différence réside dans le verbe support de la principale. Prenons les mêmes exemples précédents :

Est-ce que vous avez fait vos devoirs ? ➔ Je me demande si vous avez fait vos devoirs.

Combien de langue pouvez-vous parler ? ➔ Je me demande combien de langue vous parlez.

À cet égard l'élève doit prêter attention aux transformations opérées dans les exemples. Dans le premier énoncé qui représente une interrogative totale, il remarque d'abord que le verbe support employé est « **se demander** ». Ensuite, la forme « **est-ce que** » exclue est remplacée par "si", le seul subordonnant admis quelle que soit la phrase interrogative totale. Enfin, l'absence de l'intonation est visible.

Le deuxième exemple, quant à lui, est constitué d'une interrogation partielle. L'élève observe, dans ce cas, que le passage d'une interrogative directe à une interrogative indirecte consiste à intégrer le verbe support « **se demander** », dénuée de toute marque prosodique explicite ; tout en gardant le même pronom interrogatif « **combien** », qui apparaît au cours de ce passage comme pronom d'enchâssement.

Après avoir examiné avec les élèves les différentes structures de la subordonnée complétive, nous jugeons nécessaire de mettre l'accent sur l'utilisation des modes et des temps en vue d'un bon réemploi de ce type de phrase complexe.

4. Mode et temps dans les complétives

4.1. L'indicatif

L'élève doit savoir que ce mode est employé quand l'énoncé est pris en charge par le locuteur et quand celui-ci veut actualiser son procès. Autrement dit, quand l'action exprimée par la subordonnée complétive est considérée comme

certaine. Cet emploi se rencontre avec les verbes suivants : verbe de jugement, verbe de perception, verbe déclaratif.

4.2. Le subjonctif

L'élève doit retenir que le mode subjonctif est d'usage quand le locuteur ne s'engage pas à prendre en charge son énoncé et n'actualise pas le procès de la complétive. Il doit également savoir aussi que le subjonctif exprime le doute, la négation ou encore la réussite... Cette valeur est véhiculée par le verbe support qui peut être un verbe de sentiment, de volonté, d'opinion à la forme négative, ou de doute. L'usage du subjonctif est également possible lorsque la complétive est placée en tête de phrase.

4.3. Le conditionnel



Le mode conditionnel⁷ quant à lui, l'élève doit être conscient qu'il est utilisé pour exprimer un futur dans le passé, ou pour évoquer une action irréaliste. Globalement, l'apprenant est amené à comprendre que le conditionnel est employé pour exprimer une supposition, une hypothèse, une possibilité ou une probabilité.

4.4. Concordance des temps

L'emploi des temps dans la complétive varie selon le temps et le mode de la proposition principale. Pour faciliter la tâche à nos élèves nous leur proposons un tableau récapitulatif des trois périodes temporelles avec les différents temps qui leur correspondent :

<u>Période temporelle :</u>	<u>Temps correspondant(s)</u>
• présent ⁸ :	• présent
• passé :	• passé composé⁹ • passé simple¹⁰ • passé antérieur¹¹ • imparfait¹² • plus que parfait¹³
• futur ¹⁴ :	• futur simple • futur antérieur¹⁵ • conditionnel¹⁶

⁷ « Les conditionnels présents ou passé s'emploient dans les subordonnées avec la valeur de futur simple ou futur antérieur quand le verbe de la principale est au passé (conditionnel dit futur dans le passé) : il affirme qu'il viendra ➔ il affirmait qu'il viendrait. » (DUBOIS, J et JOUANNON, G. (1956), p 204).

⁸ « Le présent exprime une action qui se produit (ou un état qui existe) au moment où l'en parle ». (DUBOIS, J et JOUANNON, G. (1956), p 192)

⁹ « Il exprime une action terminée à un moment non précisé du passé ». (Idem, p : 197)

¹⁰ « Il exprime une action achevée qui s'est produite à un moment bien déterminé du passé ; il diffère donc de l'imparfait qui exprime la durée ». (Idem, p : 196)

¹¹ « Il exprime une action passée qui s'est produite immédiatement avant une autre action passée ». (Idem, p : 197)

¹² « L'imparfait indique une action passée qui dure, qui se répète, qui se produit en même temps qu'une autre, qui est habituel d'un être ou d'une chose ou une action qui exprime le regret ». (Idem, p : 196)

¹³ « Il exprime une action qui s'est produite avant une autre action passée, mais, à la différence du passé antérieur, il peut s'être écoulé un temps assez long entre les deux actions ». (Idem, p : 197)

¹⁴ « Il exprime une action qui doit ou peut se produire dans l'avenir ». (Idem, p : 192)

¹⁵ « Il exprime une action future qui doit ou peut se produire avant une action future ». (Idem, p : 197)

¹⁶ « Il exprime une action qui dépend, dans sa réalisation, de certaines conditions. Il peut exprimer aussi la possibilité, la politesse, le souhait... ». (Idem, p : 204)

Conclusion

Ainsi l'approche morphosyntaxique s'avère être un outil didactique pertinent pour améliorer les compétences linguistiques des élèves. Comme nous l'avons montré, la subordonnée complétive, qui s'inscrit dans le cadre de la phrase complexe, peut être abordée de manière plus claire en s'appuyant sur une syntaxe descriptive. Cela permet de faciliter le processus d'enseignement-apprentissage malgré la complexité du phénomène. Quant aux implications didactiques, elles nous permettent, à travers les erreurs commises que ce soit dans l'évaluation ou dans les exercices pratiques, de découvrir les difficultés et les contraintes que confrontent les élèves et qui entravent leur assimilation de la subordonnée complétive. Notre démarche, fondée sur une approche morphosyntaxique constitue une stratégie efficace pour aider les élèves à mieux construire les phrases en français, à limiter les interférences avec la langue arabe et à diversifier leurs structures syntaxiques à l'écrit. Elle leur permet également d'identifier les différentes formes que peut prendre la subordonnée complétive, telles que l'interrogative indirecte ou la réduction à l'infinitif, et de les utiliser de manière appropriée afin d'enrichir leur style.

Bibliographie

Ouvrages de référence

- CASALESPRO.N., (2013) *J'assure en français : reprendre et comprendre les bases de la grammaire, du vocabulaire et de l'orthographe*, édition Elipses, Paris.
- CHERDON, C., (2005), *Guide de Grammaire Française - Acces Français Referentiel*, De Boeck, Paris.
- DUBOIS, J. et JOUANNON, G., (1956), *Grammaire et exercice de Français*, librairie Larousse, Paris.
- DUBOIS, J. et JOUANNON, G., (1956), *Grammaire : corrigé des exercices*, librairie Larousse, Paris.
- GADET, F., ARRIVE, M. et GALMICHE, M., (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Flammarion.
- GREVISSE, M., (1995), *Précis de grammaire française*, Duclot, Paris.
- GREVISSE, M., et GOOSE, A., (2007), *le bon usage : grammaire française*, Edition De Boeck Duculot, Paris.
- GREVISSE, M., FAIRON, C., SIMON, A., (2018), *Le petit Bon usage de la langue française*, 1ere édition, Paris.
- LAGANE, R., (1995), *difficultés grammaticales*, Edition LARROUSSE, Paris.
- LAURENT, N. et DELAUNAY, B., (2012), *Bescherelle : la grammaire pour tous : ouvrage de référence sur la grammaire française*, Hatier, Paris.
- LEMAN. D., (2002), *la phrase complexe : la subordination*, Duculot, Paris.
- LE GOFFIC, P., (1994), *Grammaire de la phrase française*, Hachette Education, Paris.
- LE GOFFIC, P., (2019), *Grammaire de la subordination en français*, Hachette Education, Paris.
- MAINGUENEAU, D, (2001), *Précis de grammaire pour les concours 3ème édition*, Nathan/HER, 21, rue du Montparnasse, Paris.
- PICABIE, L., (1975), *Eléments de grammaire générative Applications au français Linguistique*, Armand Colin, Paris.
- Rabatel, A, (2009), *La construction du point de vue dans le discours*, Hermann.

- Reuter, Y. (dir.), (2017), *Didactique du français : le tournant des années 2000*, Presses Universitaires du Septentrion.
- Riegel, M., Pellat, J.-C., & Rioul, R, (2014), *Grammaire méthodique du français*, PUF.

Ouvrages collectifs

- Anonyme, 2003 : *Grammaire Française-NOUVELLE EDITION*, les clés du savoir, ISBN 10: [2913579027](#) / ISBN 13: [9782913579026](#) .
- Anonyme, (1984), *cours pratique de langue française et d'expression écrite*, édition Najah El Jadida Casablanca.
- Anonyme, (2012), *Bescherelle : la grammaire pour bien écrire : exercice avec corrigés*, Hatier, Paris.
- Anonyme, (2014), *L'anti-fautes de conjugaison*, Larousse, Paris, ISBN 2035938775.

Articles

- BARBARA. R, (2019), *La phrase complexe : la subordonnée complétive*, blog Études linguistiques (OpenEdition).
- CHAROLLES. M, (1995), *Cohésion, cohérence et pertinence du discours*, Université de la Sorbonne, nouvelle Paris.
- PUREN.C, (1995), « *Les procédures standards d'exercisation en langue* ». [\(file:///C:/Users/freedom/Downloads/PUREN 2016c Proc%C3%A9dure exerci sationlangue v2%20\(1\).pdf\)](file:///C:/Users/freedom/Downloads/PUREN%2016c%20Proc%C3%A9dure%20exercisation%20langue%20v2%20(1).pdf)
- VANDENDORPE.C, (1995), « *Au-delà de la phrase : grammaire de texte* ». [http://fr.educanet2.ch/commfranco/.ws_gen/4/Grammaire du texte Vanden dorpe.pdf](http://fr.educanet2.ch/commfranco/.ws_gen/4/Grammaire_du_texte_Vanden_dorpe.pdf)